



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

machines et équipements

Question au Gouvernement n° 631

Texte de la question

### SUPPRESSION D'EMPLOIS CHEZ ALSTOM

**M. le président.** La parole est à M. Damien Meslot, pour le groupe UMP.

**M. Damien Meslot.** Monsieur le président, je souhaite associer à ma question mon collègue Michel Zumkeller, député du Territoire de Belfort.

Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le groupe Alstom vient d'annoncer la suppression de 1 000 emplois en France (*« Et allez ! » sur les bancs du groupe socialiste*), dont 610 sur le site de Belfort.

**M. Jacques Desallangre.** Encore une prise d'otages !

**M. Michel Lefait.** Tout va bien !

**M. Damien Meslot.** Cette décision fait suite à un précédent plan social de 835 personnes. Les effectifs salariés du groupe Alstom Turbo Machines sont ainsi passés de 2 192 emplois en décembre 2000 à 1 138 emplois en avril 2003, à la veille de l'annonce du présent plan social. Dans le même temps, General Electric vient d'annoncer la suppression de 270 emplois à Belfort. (*« Et allez ! » sur les bancs du groupe socialiste.*) Toutes ces annonces fragilisent fortement le tissu économique de notre département car, à cette vague de suppression d'emplois, s'ajoutent autant de licenciements chez les sous-traitants.

**M. Jacques Desallangre.** Les actions remontent !

**M. Damien Meslot.** Monsieur le ministre, quelles mesures le Gouvernement entend-il prendre (*« Aucune ! » sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*) pour accompagner ce plan social ?

Envisagez-vous, avec votre collègue ministre de l'aménagement du territoire, l'inscription de Belfort dans une démarche de contrat de site ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

**M. Jacques Desallangre.** L'action remonte : qu'attendez-vous de plus ?

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

**M. Francis Mer,** ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Monsieur le député, nous le savons tous, Alstom est un très grand groupe industriel dans ses trois secteurs : l'énergie de puissance, les transports ferroviaires et les transports maritimes. Il fait partie des trois ou quatre premières entreprises mondiales. Ses concurrents s'appellent General Electric, que vous avez citée, Siemens, Mitsubishi Heavy Industries au Japon. Il est clair que dans un de ces secteurs, l'énergie, contrairement à ce qui se passe dans le secteur ferroviaire où les carnets de commande sont tout à fait satisfaisants, Alstom, comme tous ses concurrents au niveau mondial, fait face à la rupture d'une « bulle énergétique » qui a été générée aux Etats-Unis pendant quelques années...

**M. Bruno Le Roux.** Ce sont les explications de la direction d'Alstom ! Ce n'est pas digne d'un ministre !

**M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.** ... par une croissance absolument insoutenable de la demande de puissance en matière d'énergie électrique. Après la rupture de cette « bulle », le marché s'est effondré clairement. Ce secteur d'activité connaît actuellement une situation de détresse puisque les carnets de commande annuels ont baissé de 60 % par rapport à l'année dernière.

Il est donc nécessaire qu'Alstom, comme ses concurrents dans le monde, réagisse de manière responsable à cette situation. Le management d'Alstom est aux manettes.

**M. François Hollande.** Et les salariés, où sont-ils ? A la rue !

**M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.** Le management d'Alstom réagit.

**M. Bruno Le Roux.** C'est la direction d'Alstom qui parle !

**M. le président.** Monsieur Le Roux !

**M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.** Cela se traduit, dans le domaine de la nécessaire adaptation des coûts, par des réductions d'effectifs à Belfort comme vous l'avez indiqué, mais aussi dans beaucoup d'autres sites européens où est implantée Alstom.

**M. Jean-Yves Le Déaut.** C'est de la paraphrase !

**M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.** Il est clair que la société Alstom fera son devoir. C'est une grande société qui a toujours su trouver les conditions d'aménagement, sur le plan social, adaptées à ses engagements.

**M. Jean-Pierre Blazy.** Baratin !

**M. Jean-Claude Perez.** Que fait le Gouvernement ?

**M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.** Dans ce contexte, le plan social d'Alstom sera bien entendu discuté, élaboré en étroite relation avec les intérêts locaux, avec la région, mais aussi avec mon ami Jean-Paul Delevoye et moi-même (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Dans ce contexte, si cela est nécessaire et quand nous aurons fait le tour du problème, nous chercherons à mettre en place les méthodes les plus appropriées pour que ce problème soit traité correctement, y compris dans l'intérêt de la région de Belfort. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

**M. Jean-Yves Le Déaut.** N'importe quoi !

## Données clés

**Auteur :** [M. Damien Meslot](#)

**Circonscription :** Territoire-de-Belfort (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 631

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 mai 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 mai 2003